



RANDONNEES DANS LE VUACHE

11 Sur les rives de la Vosogne

Sur les communes de Vulbens, Dingy-en-Vuache et Valleiry

*Départ : Parking du Centre ECLA de
Vulbens*

Dénivelé positif : 200 m

Durée : 3 h 05 (12.8 km)

Difficulté : Aucune

*Patrimoine : Naturel (Bois de Vosogne et
Forêt de Moisse) et historique (Sentier
d'interprétation, Borne frontière n°1)*

*Cet itinéraire est balisé pour la randonnée
pédestre.*

Pour commencer, dirigez-vous vers la **Mairie de Vulbens**, imposant bâtiment datant de 1884. Cette ancienne « mairie-école », entièrement rénovée, abrite désormais la maison communale. Suivez alors de balisage (flèches jaunes sur fond vert) qui vous conduit à Raclaz (commune de Dingy-en-Vuache) par le « chemin de la fontaine ».

A **Raclaz** (Ouest), prenez la route à gauche (prudence) sur 300 m, puis bifurquez à nouveau à gauche au centre du hameau, direction « **Le Pontet** ». Au carrefour, prenez à gauche direction Valleiry. Vous cheminez alors sur une petite route communale qui serpente à travers la plaine agricole.

Lorsque vous avez rejoint la route départementale, prenez à droite (prudence) pour rejoindre le **Collège du Vuache**. Poursuivez ensuite tout droit jusqu'au centre de **Valleiry**.

Au niveau de l'église, prendre à gauche pour rejoindre le Cimetière.

Vous êtes désormais sur le chemin de Grande Randonnée (GR) « Sur les pas des Huguenots » (balisage rouge et blanc), sentier international parcouru lors de l'exil des protestants à la fin du 17ème siècle. Long de 1600 km, il relie le sud de la Drôme au nord de l'Allemagne.

Vous êtes également sur le célèbre itinéraire cyclable « Via Rhôna » qui relie les rives du Lac Léman aux plages de méditerranée en suivant le fleuve Rhône ! Attention donc aux vélos qui arrivent face à vous !

Poursuivez en direction de la frontière (suisse), puis au lieu-dit « **La Colombière** », prendre à

gauche le petit chemin qui pénètre dans la forêt. Vous êtes maintenant dans les **Bois de Vosogne**, en rive droite du nant (ruisseau) homonyme.

A la sortie du bois, prendre à gauche la route de Matailly sur 500 m, puis poursuivre tout droit sur la piste cyclable aménagée.

Des bornes en pierre et des bornes de jeux en bois ont été installées tout au long de cette piste pour vous faire découvrir l'histoire de la frontière (Genève et la Réforme, le traité de Saint-Julien, l'exil des Huguenots, les invasions et les révolutions, les frontaliers, etc.).

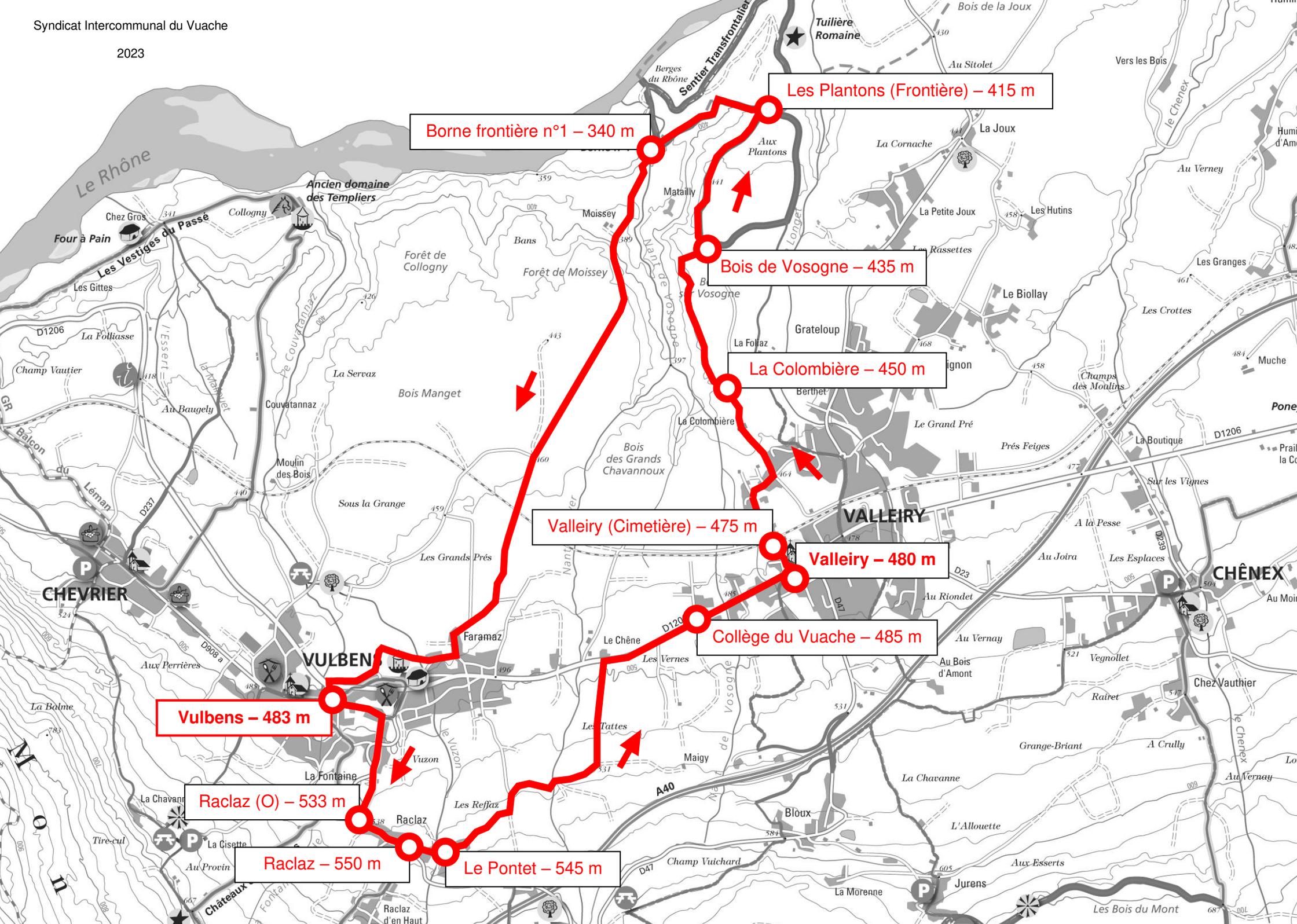
Arrivez à la frontière (**Les Plantons**), prenez à gauche et descendez le long des escaliers des douaniers (raide). Des totems en bois symbolisent les terrasses successives du Rhône et évoquent les bornes frontières, les terrasses fluvio-glaciaires et le sentier des douanes.

En bas des escaliers, empruntez le sentier à gauche en lisière du bois et rejoignez la remarquable « **Borne frontière n°1** ». Une borne interactive vous présente les différents aspects du « fleuve roi ».

Franchir alors la Vosogne (pont en bois) et bifurquez à gauche. Au niveau du bâtiment (station de pompage), prendre à nouveau à gauche (passez sous la barrière) et empruntez le chemin de Moisse (carrossable) qui remonte en direction de Vulbens.

Vous souhaitez aller plus loin dans la découverte de notre région ? Alors rendez-vous sur notre site internet : www.pays-du-vuache.fr





Borne frontière n°1 – 340 m

Les Plantons (Frontière) – 415 m

Bois de Vosogne – 435 m

La Colombière – 450 m

Valleiry (Cimetière) – 475 m

Valleiry – 480 m

Collège du Vuache – 485 m

Vulbens – 483 m

Raclaz (O) – 533 m

Raclaz – 550 m

Le Pontet – 545 m